

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six février à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON, RENON Messieurs VADOT, GROS, RAPHAELIAN et RICHAUD.

Absent excusé : Madame GONNET et Messieurs CHAUVEAUX et DAUMAS.

Convocation et affichage : 20/02/2024

Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9.

Nombre de membres présents : 6

**OBJET : DEVIS TRAVAUX ECOLE - TRAVAUX COFFRET : PLACARD TECHNIQUE
PASSAGE EN TRIPHASE ECOLE**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal, que ces travaux sont en relation avec ceux votés précédemment.

Il s'agit de poser un coffret équipé de répartiteur, de reprendre l'ensemble des alimentations et d'équilibrer et d'optimiser la gestion des phases.

Le devis proposé par l'entreprise SE.3V, qui va réaliser les travaux de passage de l'alimentation électrique de l'école en triphasé, est d'un montant de 520.00 €HT

Monsieur le Maire invite les conseillers à délibéré sur cette affaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **approuve les travaux électriques dans le coffret présentés ci-dessus, pour le passage de en triphasé de l'école ;**
- **valide le devis de l'entreprise SE.3V pour un montant de 520.00 €HT ;**
- **autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, VALBELLE le 27 février 2024,

Le Maire,

Pierre-Yves VADOT



Le secrétaire
Raymond GROS

A large, dark ink signature of Raymond Gros, the secretary, is written over the text.